

prendre la relève. Je pense que nous décevrons la confiance du peuple si nous ne laissons à l'opposition officielle sa pleine et entière responsabilité, par comparaison avec les deux tiers partis.

Pendant le débat sur le bill omnibus sur le Code criminel l'obstruction créditiste a duré des semaines au cours desquelles nous avons entendu des répétitions ennuyeuses et inutiles. Aussi récemment que la semaine dernière, l'autre petit parti, le NDP, a fait perdre toute une séance du soir en demandant qu'on vérifie s'il y avait quorum pendant la période consacrée à l'étude des mesures d'initiative parlementaire, pour ensuite se retirer de la Chambre. Je ne parviens pas à comprendre que l'opposition officielle manque de sérieux au point de vouloir perdre une soirée de séance. C'est comme si le Parlement paralysait lui-même son activité.

Que faire alors? La réponse est simple. Je lance carrément le défi à l'opposition officielle.

Une voix: Lancez-le vous d'abord.

Une voix: Tout ça c'est des blagues.

M. Chappell: Selon le libellé actuel de l'article 75B, si les deux petits partis s'entendent avec le gouvernement, on pourra déterminer la durée d'un débat. Pourquoi ne pas alors ajouter que si l'opposition officielle s'entend avec le gouvernement, l'affaire est réglée. Il peut alors y avoir entente. Je dis cela sérieusement. Ce qui importe, c'est que l'opposition officielle et le gouvernement partageraient toujours la responsabilité quant au recours à l'article 75c. Le leader parlementaire des libéraux et celui des conservateurs progressistes s'entendraient; il leur faudrait s'entendre, sans quoi la presse leur demanderait lequel du leader du gouvernement ou du leader de l'opposition officielle (M. Stanfield) est trop exigeant. Le public canadien pourrait toujours décider lequel des deux n'a pas été raisonnable et a forcé le recours à l'article 75c. J'ai l'impression que la responsabilité étant partagée, ils en viendraient à une entente et qu'on aurait rarement recours à l'article 75c.

De toute façon l'article 75c, du moins d'après l'étude que j'en ai faite, n'est pas si néfaste qu'on le prétend. C'est une forme de clôture mais mitigé, et l'article comporte à mon avis amplement de modes de sauvegardes. On a tort, selon moi, de ne pas confier une certaine responsabilité ici à l'opposition officielle. Ou l'opposition est d'accord avec le gouvernement sur la question de l'attribution du temps et tout s'arrange, ou elle désapprouve et assume la responsabilité d'obliger

le gouvernement à recourir à l'article 75c. Je ne vois pas pourquoi les tiers partis ne seraient pas heureux de voir l'opposition officielle assumer une telle responsabilité.

Le très hon. J. G. Diefenbaker (Prince Albert): Monsieur l'Orateur, la Chambre a sûrement entendu la proposition du député et lui a accordé l'attention qu'elle mérite. Je m'étonne de voir un membre du parti libéral calomnier le NPD, l'ancienne CCF, et parler de ce dernier en des termes aussi peu flatteurs, car c'est justement ce parti-là qui a donné au gouvernement actuel son premier ministre (M. Trudeau) et deux de ses ministres. L'attitude du député ne révèle ni la sympathie ni la considération auxquelles on se serait attendu de la part d'un gentilhomme. Il ne parlait sûrement pas au nom du parti libéral, car de telles idées confinent à la pire hérésie.

Je n'ai pas l'intention, monsieur l'Orateur, de suivre à nouveau les sentiers battus ces derniers jours. J'ai pris le gouvernement au mot, tout à fait dans l'esprit de l'Apocalypse: «Puis, moi Jean, je vis un ciel nouveau, une terre nouvelle». Le gouvernement actuel était au pouvoir et tout allait bien. La Chambre allait s'ajourner le 27 juin, je crois.

L'hon. M. Stanfield: Le 26 juin.

Le très hon. M. Diefenbaker: Tout le laissait croire. Puis, au dernier moment, la maladie pathologique qui affecte le parti libéral depuis 13 ans s'est manifestée. Alors s'est avancé le président du Conseil privé (M. Macdonald), un homme dont on n'aurait jamais imaginé qu'il chercherait à anéantir notre institution ou à participer à son anéantissement. Il occupe un poste élevé. On peut toujours trouver une référence appropriée dans Shakespeare, dont les mots suivants me viennent à l'esprit quand je regarde l'honorable représentant:

... but man, proud man,
Drest in a little brief authority,
Most ignorant of what he's most assur'd,
His glassy essence, like an angry ape,...

C'est maintenant au tour du ministre de rire à nouveau.

● (3.50 p.m.)

Plays such fantastic tricks before high heaven
As make the angels weep.

Je ne comprends pas ce gouvernement. J'ai peine à reconnaître chez les membres d'un gouvernement la volonté de détruire notre institution. Quels arguments peut-on avancer? Je le demande aux ministres et je me trouve devant le nombre imposant de deux ministres à leur place, alors que le Parlement discute